



INFORMATION SPÉCIALISÉE

RÉUNION D'INFORMATION MICRO-ENTREPRENEUR POUR QUI - COMMENT ?

CRÉATION

PUBLIC CONCERNÉ

Tout porteur de projet de création d'entreprise dans les secteurs de l'industrie, du commerce ou des services

—

DURÉE

2 heures

—

TARIF

Gratuit

—

DATES ET LIEU

Nous contacter pour connaître les prochaines réunions d'information ou consulter le site internet de la CCI Seine-et-Marne www.seineetmarne.cci.fr

—

MODALITÉS

Sur inscription préalable dans la limite des places disponibles

—

01 74 60 51 00

La CCI Seine-et-Marne à votre écoute

VOTRE OBJECTIF

Vous avez une idée, un projet de création de micro-entreprise et vous souhaitez :

- découvrir le régime micro-entrepreneur
- connaître les conditions liées à ce régime
- **vous** informer sur les différentes prestations d'accompagnement proposées par la CCI Seine-et-Marne
- valider le choix du régime

NOTRE SOLUTION

La CCI Seine-et-Marne organise mensuellement des réunions d'information sur le régime «micro-entreprise».

Ces réunions sont animées par les conseillers de la CCI Seine-et-Marne qui pourront vous apporter des informations essentielles dans votre démarche entrepreneuriale.

LE DISPOSITIF

Les thématiques abordées :

- aspects juridiques
- conditions et modalités fiscales
- cotisations et protection sociale

POUR ALLER PLUS LOIN

La CCI Seine-et-Marne vous accompagne également dans toutes les étapes de votre projet de création. Consultez les autres prestations suivantes :

- Stage 5 jours pour entreprendre
- Entretien conseil à la création